

**Bureau des Installations Classées pour la Protection de  
l'Environnement**

----

**Commune de BERTRY**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

La société LABORATOIRES DES PRODUITS HYODALL, dont le siège social est situé 4 allée des Érables – 59 980 BERTRY a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale relative à l'augmentation de sa production de colle et pour la régularisation administrative de son site implanté à la même adresse.

Ces demandes seront soumises à l'enquête publique **en mairie de BERTRY pendant trente-un jours consécutifs, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 1<sup>er</sup> octobre 2021**, où le public pourra prendre connaissance des dossiers contenant l'étude d'impact et l'étude de dangers, une note de présentation non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et les éléments de réponse apportés par l'exploitant, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet

Celles-ci pourront également être transmises :

- par voie électronique en les consignnant sur le registre dématérialisé à l'adresse :

<https://participation.proxiterritoires.fr/autorisation-environnementale-hyodall>

En cas de dysfonctionnement du registre dématérialisé une adresse courriel de secours est mis à disposition du public : [autorisation-environnementale-hyodall@mail.proxiterritoires.fr](mailto:autorisation-environnementale-hyodall@mail.proxiterritoires.fr) (préciser : dossier LABORATOIRES DES PRODUITS HYODALL).

- exceptionnellement, de façon orale au commissaire-enquêteur pendant ses permanences,

- par voie postale en mairie de BERTRY (59 980), 1 rue Léon Gambetta – à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur.

**Le public est averti que toutes les observations et propositions seront nominativement accessibles sur le site internet.**

Monsieur Hubert DERIEUX, géomètre expert, retraité, en sa qualité de commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie de BERTRY, au lieu de consultation du dossier, lors des permanences ci-après :

**BERTRY, siège de l'enquête, 1 rue Léon Gambetta :**

**- Mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021 de 09 heures à 12 heures**

**- Samedi 18 septembre 2021 de 09 heures à 12 heures**

**- Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021 de 14 heures à 17 heures**

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'État dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2021> et sur le site internet du registre dématérialisé : <https://participation.proxiterritoires.fr/autorisation-environnementale-hyodall>

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête à la Préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE, du lundi au jeudi aux heures d'ouvertures soit de 8 h 30 à 16 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 15 h 30 **SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT.**

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Aymeric ZILINSKI, responsable HSE – Tél. : 03.27.76.64.35 – Courriel : [aymeric.zilinski@nicols.eu](mailto:aymeric.zilinski@nicols.eu)

**La clôture de l'enquête aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021 à 17 heures (y compris pour le registre dématérialisé ainsi que l'adresse mail associée).**

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2021>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de BERTRY, lieu de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

À l'issue de la procédure, le préfet du Nord prendra une décision d'autorisation environnementale ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.